

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2022

**Rapporteur :
Monsieur Thomas FEREC**

N° 20

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 04/10/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/10/2022 (accusé de réception du 04/10/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention à la 3^{ème} édition de Digital Inspirationnel pour l'organisation d'une journée de conférence, le 13 octobre 2022 à Quimper, sur les réussites bretonnes du numérique

Subvention à la 3^{ème} édition de Digital Inspirationnel pour l'organisation d'une journée de conférence le 13 octobre 2022 à Quimper sur les réussites bretonnes du numérique. Versement d'une subvention de 10 000 € à l'association Digital Inspirationnel pour la réalisation de cette journée autour du numérique dans le cadre de la French Tech.

Didier Glémarec créateur de la start-up concarnoise Leads Generation et Jean Luc Martin, créateur de la start-up TELL ont initié en 2018 à Fouesnant un événement autour du numérique appelé digital inspirationnel, puis réédité en 2019 à Quimper au parc des expositions de Penvillers.

Inspiré de l'événement West Web Festival qui a lieu chaque année en marge du festival des vieilles charrues, Digital inspirationnel fait intervenir une vingtaine de témoins appelé « intervenant » qui viennent témoigner de leur réussite dans le numérique : créateurs de start-ups, entreprises traditionnelles ayant réussi une transition numérique de leurs activités...

Contrairement au West Web Festival qui fait intervenir des acteurs du monde entier, digital inspirationnel se concentre sur les réussites bretonnes. Il s'agit de montrer aux participants que de nombreuses entreprises situées à proximité ont pu mettre en place des projets qualitatifs facteurs de réussite pour leur développement et ainsi inspirer d'autres initiatives locales.

Durant les dernières éditions, 20 speakers sont intervenus. En 2018, 312 participants s'y sont inscrits puis 1000 en 2019 (dont 200 étudiants et lycéens).

L'objectif de Jean Luc Martin et Didier Glemarec est de faire monter en puissance cet événement sud finistérien en l'organisant à nouveau à Quimper en 2022. Il aura lieu le 13 octobre au Pavillon du parc des expositions. Il pourra ainsi accueillir pour cette édition un public de 1000 professionnels et 600 étudiants. Le format serait identique aux précédentes éditions : une vingtaine d'intervenants interviendraient environ 10 minutes chacun pour présenter leurs start-ups ou présenter leurs stratégies de transition numérique. Ce format s'adresse donc aux créateurs d'entreprises, aux PME ou ETI ayant une plus longue existence, aux entreprises du numérique mais également aux autres secteurs économiques. Par ailleurs depuis 2019 une demi-journée est également prévue pour les étudiants et lycéens durant laquelle différents témoins viennent présenter aux jeunes différents métiers du numérique.

Pour mémoire, QBO est labélisé parmi les 13 capitales French Tech en France, en collaboration avec Brest, Lannion et Morlaix. Ce label vise à mettre en lumière l'écosystème du numérique sur les territoires et la dynamique des startups en développant des programmes, en organisant des événements, en créant des opportunités de financement, et en proposant des moyens et des perspectives aux startups pour faire naître en local des champions et booster l'attractivité territoriale.

Cet événement pourrait donc à terme devenir un événement influent pour l'écosystème du numérique de la French Tech à l'instar du West Web Festival dans le centre Finistère.

Les organisateurs sollicitent une participation de QBO d'un montant de 15 000 € pour l'organisation de cet événement. En effet si les entrées sont payantes et si les organisateurs mettent en place des partenariats privés, ils ne sont pas en mesure de finaliser leur budget estimé à 50 000 € (cf infra) sans participation de la collectivité.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Digital Inspirationnel pour l'organisation de l'événement Digital inspirationnel à Quimper le 13 octobre 2022 ;

2 - d'autoriser madame la présidente à signer le projet de convention financière.